



Déclaration du Cirad Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement Observateur international à l'ICAC

Le Cirad est un organisme public français de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement. Il a pour mandat d'accompagner le développement des productions agricoles dans les zones tropicales et subtropicales, et en particulier la production cotonnière. Il a le souci d'optimiser les impacts économiques, sociaux et environnementaux de la production cotonnière au profit des populations concernées.

Le Cirad voudrait évoquer quatre de ses activités qui concourent au thème de cette réunion plénière.

Premièrement, le Cirad conduit des recherches avec ses partenaires du Sud sur la **transition agro-écologique** de la production cotonnière en Afrique sub-saharienne. Les travaux s'organisent autour de trois piliers techniques :

- L'amélioration durable de **la fertilité des sols**, avec l'utilisation de fumure organique et de plantes de couverture
- Une meilleure **intégration agriculture-élevage**, à travers l'utilisation de fourrage et de tourteaux et la production de compost et de fumier,
- Le développement de **la mécanisation et de la motorisation des cultures**, basé sur du matériel et des itinéraires techniques adaptés.

Ces travaux intègrent également la gestion des **bio-agresseurs**, la gestion de **l'eau**, la composante **variétale** et la **valorisation** de la production.

Deuxièmement, le Cirad, à la demande de Cotton Expert House Africa, organisation allemande à but non lucratif, et de la GIZ, agence de coopération allemande, accompagne plusieurs filières nationales de production de semence de coton en Afrique. Le but est de soutenir ces filières dans **l'amélioration de la qualité des semences** fournies à leurs agriculteurs. Les variétés pures, à haut potentiel de rendement et de qualité de fibre, et les graines de coton de haute qualité sont en effet des facteurs majeurs pour augmenter la productivité du coton et la valeur du produit récolté.

Troisièmement, le Cirad contribue, comme d'autres institutions à travers le monde, à **la collecte, la protection, la préservation et le partage des ressources génétiques** du cotonnier. Il possède en effet une **banque de gènes** comprenant actuellement plus de 3 000 entrées, qu'il met à la disposition de ses partenaires. Dans ce cadre, le Cirad s'associe pleinement à **l'initiative internationale lancée par l'ICRA** qui vise à promouvoir l'échange d'informations sur les collections de matériel génétique existantes et la réalisation d'une évaluation plus complète de ces germplasmes.

Quatrièmement, le Cirad poursuit sa mission **d'appui aux chercheurs du Sud**. Il encadre notamment plusieurs **thèses**, sur des sujets comme les interactions génotype – environnement et l'utilisation d'extraits de plantes en alternative aux insecticides de synthèse. Parallèlement, le Cirad continue à dispenser des **formations** sur le terrain et dans ses laboratoires, sur les composantes variétales, agronomiques et technologiques de la filière.

En conclusion, le Cirad souhaite souligner l'importance, notamment pour les pays du Sud, **d'investir dans la recherche** et **d'adapter les compétences** pour améliorer la durabilité de la chaîne de valeur du coton, via des résultats partageables entre tous les acteurs du coton. Le Cirad a pour mandat d'y prendre part.

Je vous remercie pour votre attention.